



Demande de divorce: comment avoir gain de cause?

Par **Andrée Fleur**, le **10/08/2011** à **16:02**

Bonjour,

je suis mariée et j'ai quitté le domicile conjugal de puis 9 mois. La raison est que mon époux me méprise au point où il refuse d'aller se présenter à ma famille. Or, nous sommes en Afrique (Cameroun) cette démarche est d'une importance capitale, une sorte de reconnaissance de la famille.

Après plusieurs explication avec ses amis et sa famille, il ne veut rien entreprendre.

Il me'écrit seulement quand il veut ma participation aux charges concernant les enfants.

Il refuse que je les sorte de chez lui pour des ballades.

Je veux demander le divorce: quelle est l'attitude à avoir?

Merci.

Par **mimi493**, le **10/08/2011** à **16:05**

Vous devez vous référer aux lois de votre pays donc demandez sur un forum juridique de ce pays ou allez voir un avocat

Vous êtes partie en laissant vos enfants ?

Par **Andrée Fleur**, le **10/08/2011** à **16:07**

J'oubliais, j'ai eu quatre enfants de cette union.
J'ai laissé les 3 aînés, je suis partie avec le plus petit qui n'a qu'un an.

Par **mimi493**, le **10/08/2011 à 16:25**

et vous avez mis 4 gosses à vous apercevoir qu'il vous méprisait ???
Enfin, allez voir un avocat mais vous pourrez difficilement prétendre de la maltraitance depuis le début de votre mariage alors que vous êtes restée tout en continuant à faire des gosses et 4 en plus.

Par **Andrée Fleur**, le **11/08/2011 à 13:27**

merci